

INFORMER



Information globale sur les différents dispositifs d'aides au maintien à l'autonomie :

- l'accès aux droits (aides financières, démarches administratives et juridiques, carte mobilité inclusion) ;
- le soutien à domicile (ménage, courses, repas...) ;
- l'accueil familial, les différentes structures d'accueil pour les personnes âgées et pour les personnes handicapées ;
- l'offre de soin ;
- les actions individuelles ou collectives (loisirs, déplacements).

Accueil téléphonique et physique en délégation territoriale.



Vous venez de prendre votre retraite et vous cherchez des occupations ?

Vous ne vous sentez plus en sécurité dans votre maison, vous souhaiteriez être plus entouré(e), où pouvez-vous vous adresser ?

Votre fils est lourdement handicapé suite à un accident. Comment peut-il être aidé ?

Vous êtes épuisé(e) par la prise en charge de votre père atteint de la maladie d'Alzheimer. Comment pouvez-vous être soulagé(e) ? »

ACCOMPAGNER

Le coordonnateur vous accompagne dans les démarches administratives en lien avec les équipes du service autonomie et de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) :

AIDE À LA CONSTITUTION DE DOSSIERS

Sur les aides financières : Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), aide-ménagère, Prestation de Compensation du Handicap (PCH), Aide Sociale à l'Hébergement (ASH).

AIDE À LA RÉALISATION DES DÉMARCHES EN LIGNE

- Demande d'admission en Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD), demande d'admission en Établissements pour Personnes en Situation de Handicap (EPSH).
- Formulaire en ligne de la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

VISITE À DOMICILE

Éventuellement en lien avec le Service Départemental d'Action Sociale.

ACCOMPAGNEMENT DES PROCHES AIDANTS

Information sur les dispositifs existants, repérage, aide à la réalisation des démarches et pilotage d'actions individuelles et collectives.

 **Toutes les infos :** charente-maritime.fr, rubrique Personnes Âgées

LES COORDONNATEURS AUTONOMIE À VOS CÔTÉS

Information, orientation, accompagnement des personnes âgées de plus de 60 ans, des personnes handicapées et de leurs aidants.



C017 Février 2025 | Maquette originale :  Photos : Gettyimages | Reproduction interdite

QUELLES SONT LES MISSIONS DU COORDONNATEUR AUTONOMIE ?

Agent du Département de la Charente-Maritime, il/elle assure des missions d'information, d'orientation et d'accompagnement des personnes âgées et des personnes handicapées, de leurs familles et de leurs aidants.

ORIENTER

Le coordonnateur oriente les personnes âgées, les personnes handicapées et leurs familles vers les services des Délégations Territoriales et les autres dispositifs (Maison Départementale des Personnes Handicapées, Caisse de retraite, partenaires, associations, Plateforme Territoriale d'Appui) afin d'apporter une réponse adaptée à leurs besoins.



COMMENT CONTACTER VOTRE COORDONNATEUR AUTONOMIE ?

Au sein de chaque Délégation Territoriale, un coordonnateur est à votre écoute. N'hésitez pas à le contacter pour tout renseignement.



LES DÉLÉGATIONS TERRITORIALES

- 1 LA ROCHELLE-RÉ
AUNIS ATLANTIQUE**
 49, avenue Aristide Briand
 CS 60003
 17076 La Rochelle Cedex 9
 • Secteur CDA - Île de Ré
 > **05 17 83 44 18**
 • Secteur CDA
 Pays d'Aunis Nord
 > **05 17 83 44 19**
- 2 ROCHEFORT-AUNIS SUD
MARENNES-OLÉRON**
 3 ter rue des Broussailles
 17300 Rochefort
 • Secteur Rochefort - CARO
 > **05 46 87 27 57**
 • Secteur Oléron
 > **05 46 47 00 68**
 • Secteur Marennes
 > **05 46 85 09 87**
 • Secteur Aunis Sud
 > **05 46 31 31 60**
- 3 SAINTES**
 37, rue de l'Alma
 17107 Saintes Cedex
 > **05 46 97 54 93**
- 4 SAINT-JEAN-D'ANGÉLY**
 12, rue Louis Audouin Dubreuil
 17400 Saint-Jean-d'Angély
 > **05 46 26 29 64**
- 5 HAUTE SAINTONGE**
 Résidence Philippe
 Bâtiment C
 Route de Mosnac
 17503 Jonzac Cedex
 > **05 46 48 90 12**
- 6 ROYAN ATLANTIQUE**
 55 boulevard Franck Lamy
 17205 Royan
 > **05 46 39 60 24**